L'aventure de « Faisons vivre la Commune ! » – Le 150e anniversaire de la Commune de Paris

lundi 18 janvier 2021, par PLOCKI Marc (Date de rédaction antérieure : 7 janvier 2021).

Entretien. En ce début d'année 2021, qui marquera le 150e anniversaire de la Commune de Paris, Marc Plocki a accepté de nous présenter le projet de l'association « Faisons vivre la Commune ».

Comment est né le projet de Faisons vivre la Commune ?

Marc Plocki – L'idée de créer une association spécifique, dédiée aux 150 ans de la Commune, est née entre le printemps et l'été 2018. D'échanges informels entre quelques vieux copains de militance, autour de la nécessité de rendre vivant cet anniversaire, avait d'abord émergé le projet d'une librairie éphémère, durant 72 jours. Plusieurs d'entre nous, dont un ancien de La Brèche, ayant connu l'expérience de la librairie durant leur carrière professionnelle, l'affaire semblait entendue. Il nous fallait trouver un local assez grand pour installer cette librairie qui proposerait le choix le plus large possible de livres sur l'histoire de la Commune, mais aussi sur les luttes actuelles, et laisser également de la place à un espace de rencontres et d'échanges avec les auteurEs.

Et puis, assez rapidement, nous avons changé notre chassepot d'épaule en estimant qu'il serait dommage de limiter nos ambitions à des transactions commerciales, si honorables soient-elles. Nous avons donc conservé l'idée d'un lieu éphémère où, à côté de cette librairie qui en formerait un des points d'attraction permanents, pourraient se développer durant 72 jours de nombreuses programmations culturelles et politiques : théâtre, chanson, cinéma, interventions d'artistes, expositions, débats et tables rondes. Avec déjà, comme fil conducteur, la volonté de mêler intimement le passé et le présent.

À la rentrée 2018, la rédaction de l'appel était achevée, il fallait mettre en marche le projet en y

associant un certain nombre de personnalités. Les carnets d'adresses de Michèle Riot-Sarcey, de Maurice Rajsfus (parmi les premiers convaincus) et de quelques autres nous furent très utiles pour aller à la pêche aux premières signatures. Avec environ 70 signataires, plusieurs compagnies de théâtre, une dizaine de maisons d'édition et quelques structures syndicales, la machine pouvait être lancée. Après plusieurs essais de noms, nous avons arrêté notre choix sur celui de « Faisons vivre la Commune ! » qui avait plu à Jacques Rougerie.

Quels sont vos rapports avec l'-association des « Amies et Amis de la Commune de Paris » ?

Dès nos premières discussions, nous avions bien entendu abordé cette question. Plusieurs d'entre nous étaient déjà adhérents à titre individuel à cette association et nous reconnaissions tous son ancienneté, comme sa légitimité. La question principale que nous nous sommes posée était celle de notre capacité à agir sur le sujet de la Commune de façon autonome et à être en mesure de développer notre projet, sans avoir à en référer en permanence à différentes « autorités ». Il y avait aussi, dans cette décision de rester indépendants, notre intention de dépasser très largement le cadre mémoriel de cet anniversaire et d'en faire un point d'appui pour développer toutes les thématiques actuelles liées aux questions de démocratie et de représentation, comme à celles des communs, entre autres. Avant même le lancement de l'appel dans la presse, nous avons pris les devants pour rencontrer les animateurEs des « Amies et Amis de la Commune » et les informer de notre initiative. Nous souhaitions les rassurer sur nos intentions et travailler en bonne intelligence avec eux. Roger Martelli, qui en est un des deux co-présidents, nous a accueilliEs chaleureusement, en précisant que personne n'était « propriétaire » de la Commune de Paris, mais qu'il était important de fédérer, dans la mesure du possible, les différentes initiatives pour le 150e anniversaire. Ce souhait de fédérer les initiatives se vérifie aujourd'hui, avec la construction d'un site commun à toutes les associations intervenant sur l'événement.

Par la suite, une de nos assemblées générales a adopté à l'unanimité le principe de l'adhésion collective de FVLC à l'association des « Amies et Amis de la Commune » et cette dernière est toujours représentée lors de nos AG.

La situation politique entre 2018 et 2020, ainsi que la crise de la Covid, ne vous ont pas facilité la tâche…

En effet, notre première assemblée générale s'est déroulée début décembre 2018, alors que les manifestations des Gilets jaunes faisaient leur irruption peu de temps avant. Il y a eu ensuite les mobilisations contre la casse des retraites fin 2019-début 2020. Pas facile de tenir bon sur le projet, qui paraissait encore lointain pour beaucoup et ne bénéficiait donc pas d'un intérêt et d'une médiatisation qu'il aurait pu recueillir dans une situation différente.

Pour défendre le projet et en montrer progressivement le double aspect historique et actuel, nous avons créé quasiment en même temps un site et un journal en ligne : Actualité(s) de la Commune. Son titre à double sens avec le « s » entre parenthèses a pour but d'appuyer encore plus sur le sens de notre initiative. Avec une parution tous les trois à quatre mois, depuis le mois de mai 2019, nous en sommes à sept numéros parus, chacun développant un dossier central sur une thématique historique ou actuelle : « Eugène Varlin », pour le n° 1 ; « L'occupation des ronds-points et la démocratie réelle », pour le n° 2 ; « Les femmes et la Commune », pour le n° 3 ; « Les ZAD », pour le n° 4, etc. (À consulter à partir de faisonsvivrelacommune.org). Le n° 8 qui paraîtra fin février sera presque exclusivement consacré au cinéma.

En parallèle ont été créés, avec des mandats votés par l'AG des adhérentEs, un comité de rédaction pour le site et le journal et un comité d'orientation pour tout ce qui touche aux différentes programmations.

À partir de la mi-mars 2020, comme toutes les organisations, la crise sanitaire nous a contraints à repenser notre mode de fonctionnement. Si le comité d'orientation (une quinzaine de membres) a eu le temps de travailler sur les différentes programmations, c'est surtout le fonctionnement démocratique de l'association qui a pâti de cette situation inédite, avec une seule session de l'Assemblée générale, à la mi-octobre 2020.

C'est d'ailleurs à l'occasion de cette AG, assez représentative de l'association, que la décision a été prise d'éclater les différentes programmations, le lieu éphémère central n'ayant pu être trouvé en dépit de tous les contacts développés en 2019 et 2020. Frilosité des uns, décalage de programmation pour les autres ont finalement eu raison de cet espoir de proposer un lieu alternatif durant 72 jours, en mesure également de développer des activités apporteuses de ressources financières complémentaires (boisson et restauration).

Où en êtes-vous, à quelques semaines du démarrage des 150 ans ?

Nous avons désormais l'assurance – si les conditions sanitaires du printemps le permettent – de présenter quatre expositions et de proposer près d'une trentaine de débats et tables rondes. Plusieurs artistes plasticiens pourront également intervenir ponctuellement à différentes occasions. Tout cela grâce à des partenariats développés avec la mairie du 20e arrondissement, d'une part, et d'une petite dizaine de lieux alternatifs, implantés pour l'essentiel dans le nord et l'est parisien, d'autre part. La programmation cinéma (près de 30 films et documentaires, courts ou longs métrages) sera, de son côté, projetée – débats à l'appui – au cinéma La Clef, dans le 5e arrondissement, actuellement occupé par le collectif « Home Cinéma ». Toute cette programmation est développée dans le cahier intérieur du n° 7 de Actualité(s) de la Commune [1].

En ce début d'année 2021, la question la plus épineuse reste celle du déroulement des différents spectacles vivants – théâtre et chanson – pour lesquels les salles équipées disponibles ne sont pas légion. Il y a aussi, pour cet aspect de la programmation, la question essentielle des cachets des artistes et technicienEs concernés.

Enfin, nous sommes encore à la recherche d'un lieu pour implanter la librairie.

Nous avons lancé, début décembre, une souscription [2] qui, nous l'-espérons, permettra de compléter les moyens financiers dont nous disposons déjà.

La Commune n'est pas morte, vive la Commune !

P.-S.

• Hebdo L'Anticapitaliste - 550 (07/01/2021)Publié le Mercredi 6 janvier 2021 à 11h57 : https://lanticapitaliste.org/actualite/histoire/laventure-de-faisons-vivre-la-commune

Notes

[1] https://faisonsvivrelacommune.org/actualites-de-la-commune-n7-hiver-2020/

[2] https://faisonsvivrelacommune.org/lancement-de-la-souscription-pour-la-saison-communarde-2

021/